

MÉMOIRE

SUR

LES DERNIÈRES FOUILLES D'UXELLODUNUM,

PAR M. J. B. CESSAC.

Drappes et Lucterius, dit l'auteur du huitième livre de la Guerre des Gaules, s'arrêtèrent dans le pays des *Cadurci* et occupèrent l'oppidum d'*Uxellodunum*, lieu naturellement fortifié et dont les habitants, autrefois sous le patronage de Lucterius, se rallièrent à sa cause¹.

C'est sur cette donnée, plus ou moins circonstanciée dans la suite du récit d'Hirtius, que des hommes de guerre, des archéologues, des érudits, se sont mis, depuis des siècles, à la recherche du site qui fut le dernier refuge de l'indépendance gauloise.

Dans le Quercy (département du Lot), territoire des anciens Cadurques, quatre localités, Cahors, Capdenac, Luzech et Puy-d'Ussolud (ou d'Issolu), ont, concurremment ou tour à tour, rallié les savants à leur cause. Selon les temps et de par l'autorité de quelques hommes, ces quatre localités ont alternativement tenu la corde et dominé les autres points rivaux.

En étudiant cependant les péripéties de la lutte, on remarque que les autorités les plus compétentes, au xvi^e, au xvii^e comme au xviii^e siècle, tenaient pour Puy ou Pech-d'Ussolud; Capdenac ne vient qu'en second rang, en troisième Luzech, et enfin Cahors, qui eut pour lui le sentiment du géographe Sanson, mais qui depuis longtemps ne comptait plus un partisan, même dans le Quercy. Depuis les travaux de MM. Champollion-Figeac, Delpon et autres

¹ *Guerre des Gaules*, VIII, xxxii.

érudits, la science officielle semblait avoir pris Capdenac sous son patronage; mais, en plein Quercy, le sentiment populaire était resté fidèle à Puy-d'Ussolud.

Le problème en était là, lorsque les délégués de la commission de la carte des Gaules reçurent mission de visiter les lieux et d'étudier à fond les titres des compétitions rivales.

Un mémoire rédigé à la suite des investigations de MM. le général Creuly et Alfred Jacobs, délégués de la commission, et inséré dans la *Revue des Sociétés savantes des départements*¹ trancha la question en faveur de Luzech. Dans son rapport sur les travaux de la commission de la carte des Gaules, adressé à l'Empereur et publié par le *Moniteur* du 25 novembre 1861, M. le ministre de l'instruction publique s'exprimait en ces termes :

« Après une étude attentive des diverses localités successivement proposées et une exploration complète de l'ancien Quercy, MM. le général Creuly et Alfred Jacobs, délégués de la commission, ont constaté que Luzech seul, ou pour mieux dire, la hauteur voisine de cette ville, reproduisait cette situation particulière signalée dans les *Commentaires* : une sorte de presqu'île formée par les sinuosités d'un cours d'eau et jointe à la plaine par un isthme de 300 pieds environ, etc.

« MM. le général Creuly et Alfred Jacobs, en discutant l'ensemble du récit de César, ont montré avec quelle conformité il s'adapte aux environs de Luzech, tandis qu'il est inapplicable à Puy-d'Ussolud et à Capdenac.

« La commission, pleinement convaincue, a en conséquence fixé à Luzech l'emplacement d'*Uxellodunum*. »

C'est au hasard qui me fit lire ce rapport que je dus la pensée de m'occuper d'une question où mon insuffisance n'eut d'autre guide qu'une sorte d'instinct et des traditions se perdant dans la nuit des âges².

¹ Livraison de février 1860.

² Les traditions qui assignent à Puy-d'Ussolud l'emplacement de l'oppidum cadurque se sont perpétuées dans nos contrées avec une énergie sans égale. M. le maréchal Canrobert cédait aux souvenirs de ces traditions puisés dans sa ville natale, Saint-Céré, à 20 kilomètres de Puy-d'Ussolud, lorsqu'il disait, au

Une première brochure fut publiée par moi le 10 mars 1862, et trois autres opuscules vinrent successivement éclairer, dans la mesure de mes forces, un problème que la commission n'avait pas résolu, au sentiment même de la majorité de mes compatriotes.

Je ne m'étais dissimulé aucune des difficultés de l'entreprise, mais j'avais la foi, j'avais le désir d'empêcher qu'une erreur ne vînt déparer le livre d'un auguste historien, et là je puisai ma force et ma persévérance.

Mes brochures, adressées à l'Empereur, motivèrent, je crois, un nouvel examen de la question; des fouilles furent du moins exécutées à Luzech en 1863, par les ordres de Sa Majesté.

Je n'en connus que très-imparfaitement les résultats; mais un voyage fait à Luzech au commencement de septembre de la même année me permit de recueillir les renseignements qui furent la base de l'argumentation d'une dernière brochure, publiée en décembre 1863.

Je demandais notamment que l'on fît à Puy-d'Ussolud ce qui venait d'être fait à Luzech, et que le premier territoire fût, comme le second, interrogé par la pioche. Enfin je commençais déjà à désespérer, non pas de la bonté de ma cause, mais de son succès, lorsqu'au mois de juin 1864, j'acquis, de science certaine, la preuve manifeste que Luzech et son monticule *de la Pistoule* triomphaient sur toute la ligne.

sortir d'une séance du conseil général : « Malgré l'autorité des savants, Puy-d'Ussolud sera toujours *Uxellodunum*. »

Les partisans de Luzech et de Capdenac ont beau prétendre que dans le pays des Cadurques, comme ailleurs, il existait une foule de localités portant le nom d'*Uxellodunum*, cette affirmation ne sera jamais qu'une hypothèse tant qu'on ne produira pas un titre, une charte avérée, qui donne un corps certain à cette proposition.

Puy-d'Ussolud seul peut invoquer quatre chartes du x^e siècle, et sur ces quatre documents paléographiques, s'il en est un qui a subi de tardives critiques, il en reste trois rappelés par Baluze, l'historien de la ville de Tulle et de la maison de Turenne, dont l'authenticité n'a jamais provoqué la moindre critique.

Ces trois chartes ont trait à la donation faite à l'abbaye de Tulle, de diverses terres, vignes, et d'une *mense*, situées « in orbe Caturciño, in vicaria Casiliaco, in loco cui vocabulum est *Exeledano* villa quæ dicitur *Exeleduno* » Ces chartes sont datées des années 941, 944 et 945.

Le coup fut rude, je l'avoue, et, si ma confiance n'en fut pas ébranlée, je compris qu'à l'impuissance de ma plume je devais faire succéder une autorité plus efficace, l'autorité de la pioche... Mais la pioche, ai-je écrit ailleurs, c'était le labeur non gratuit des auxiliaires; c'était le salaire tombant le soir, la tâche finie, dans la main du travailleur; et les sacrifices que s'étaient imposés déjà mon dévouement et mon amour pour la vérité ordonnaient à ma raison de compter avec mes ressources. Je sentis d'ailleurs la nécessité de donner à mes travaux un appui officiel, et j'adressai une demande de subside au conseil général du Lot.

L'allocation sollicitée devait être de *800 francs*, et Son Exc. le maréchal Canrobert, président du conseil, appuya vigoureusement une supplique qui échoua d'abord.

La question reprise, cependant, à la séance du surlendemain (du 25 août 1864), le conseil général accorda une somme de 1,200 francs, qui devait être attribuée par portions égales aux fouilles de Luzech, de Capdenac et de Puy-d'Ussolud. Puy-d'Ussolud, ainsi réduit à la portion congrue, je désespérai presque de mon œuvre. Que faire avec 400 francs sur un territoire dont l'étendue comprenait un périmètre triple des périmètres réunis de Luzech et de Capdenac? La pioche devait avoir d'ailleurs des points de repère sur ces deux dernières localités, puisque des fouilles, dont j'ai déjà parlé, avaient été exécutées l'année précédente à Luzech, et que d'autres fouilles aussi avaient été poursuivies en 1816, à Capdenac, sous la direction de M. Champollion-Figeac.

Je ne vis d'autre ressource que d'essayer d'une souscription, qui produisit un peu moins de 300 francs. Je dus me saigner encore pour parfaire le chiffre sollicité, et je pus ainsi avoir à ma disposition les 800 francs faisant l'objet de mon appel à la libéralité du conseil général.

Le subside administratif devant être prélevé sur le budget de 1865, force me fut d'ajourner les fouilles dont s'agit au mois de mai de cette année.

Trois commissions, composées d'hommes honorables et compétents, désignés par M. le préfet du Lot; devaient diriger les

recherches. Mes travaux et mes efforts passés étaient menacés d'aller se perdre dans le sein de la commission de Puy-d'Ussolud.

Une œuvre poursuivie par moi seul pendant près de quatre années allait ainsi devenir collective. Pouvais-je accepter une pareille situation ?

Les souscriptions remises en mes mains et mon appoint personnel constituaient une somme de 400 francs : avec ces 400 francs je pris l'initiative des recherches et des fouilles ; car j'appréhendais aussi les luttes qui pouvaient survenir dans le sein même de la commission, au sujet du territoire à attaquer :

Dans le passé, en effet, comme à l'âge présent, une sorte de rivalité a existé entre les filets d'eau qui viennent sourdre le long du versant ouest de Puy-d'Ussolud et ceux qui s'épanchent sur les revers du levant et du nord.

J'avoue même que, avant d'avoir lu les thèses de mes prédécesseurs, j'avais partagé leurs illusions, me laissant abuser, comme eux, dans la recherche de la source pérenne, par une interprétation erronée du texte latin. A leur exemple, j'avais cru retrouver le site de la fontaine gauloise et le théâtre de la lutte suprême sur le col de Belcastel, au territoire des Roujoux. Heureusement qu'un examen plus approfondi du massif et l'étude de sa formation géologique entraînèrent, plus tard, mes préférences vers le ressaut de Loulié.

Si des traditions signalaient, d'ailleurs, la prétendue *Fon-Canine*, en contre-bas de la porte de Rome, ainsi que l'abondant filet de l'Éguillat, ou plutôt de la Fon ; d'autres traditions, discutées par MM. Champollion-Figeac et le capitaine d'artillerie P. Bial, s'attachaient aux deux bassins du ressaut de Loulié.

Celui du nord, distant d'environ 20 mètres de son voisin ; correspond au thalweg du versant et avait principalement attiré l'attention des explorateurs ; et ; pourtant, je crus devoir le négliger et prendre celui du sud pour point de repère et pour guide de mes travaux.

Diviser les chantiers des fouilles, c'était m'exposer à épuiser, sans résultats utiles, les faibles ressources dont je disposais. Cette inspiration fut heureuse, puisque le premier coup de pioche,

donné le 27 mai 1865, frappa, sans le moindre écart, les terrains de recharge recouvrant, sur une hauteur de plus de 3 mètres, la cuvette rocheuse de l'antique fontaine gauloise.

Après avoir donné mes instructions aux ouvriers chargés de poursuivre cette première tâche, je me rendis avec mon fils, le 28 mai, sur le territoire de Saint-Sozy, à 15 ou 16 kilomètres de Puy-d'Ussolud.

C'était là que de nombreux tumulus (environ quatre-vingts), semés le long du revers oriental et sur le sommet du *Pech-Grand*, m'avaient dénoncé le lieu où campèrent d'abord les troupes de Drappes et de Lucterius, après avoir ramassé les vivres nécessaires au ravitaillement d'Uxellodunum. Le bourg de Saint-Sozy est exactement à 10 milles romains de Puy-d'Ussolud. La Dordogne, large et profonde, ferme sa plaine au levant et au midi; des rochers escarpés la circonscrivent au couchant.

Vers le nord seulement, des reliefs accessibles reproduisent cette situation particulière relevée par les Commentaires, lorsqu'ils disent que Drappes délaissa les hauteurs pour descendre dans la plaine et asseoir son camp sur les rives du fleuve¹.

J'ai parlé des tumulus du *Pech-Grand*, j'ajoute que des vestiges non équivoques de retranchements gaulois existent, se reconnaissent encore, le long du versant oriental de cette montagne, dont la base, présentant une sorte de vallon, est longée aujourd'hui par la route départementale de Saint-Sozy à Souillac et à Martel. Les Romains, venant du nord, durent suivre ce vallon et côtoyer un poste avancé de Drappes, qui eut à soutenir le premier assaut de Caninius Rebilus. Ainsi s'explique ce passage des Commentaires : « Ita, repente omnibus ex partibus signo dato, loca superiora capiuntur. »

Maître des sommets du *Pech-Grand*, le corps de Caninius dominait la plaine où Drappes était déjà aux prises avec la cavalerie romaine et les auxiliaires formant le corps avancé de l'attaque et qui avaient pu surprendre les Gaulois en suivant un autre itinéraire que celui de la légion, c'est-à-dire l'ancienne voie remplacée aujourd'hui par le chemin de grande communication de Creysse et Saint-Sozy.

¹ *Guerre des Gaules*, VIII, xxxvi.

Ainsi encore on voit revivre sur ce terrain cet autre passage du texte : « Quod ubi accidit, Germani equitesque, signis legionis visis, vehementissime præliantur. Confestim cohortes undique impetum faciunt; omnibusque aut interfectis aut captis, magna præda potiuntur. Capitur ipse eo prælio Drappes. »

J'ai dit que la plaine de Saint-Sozy était fermée par la Dordogne au levant et au midi, au couchant par des rochers infranchissables.

La cavalerie romaine s'emparant des rives du fleuve, la légion, descendant avec impétuosité des hauteurs balayées du Pech-Grand, pouvait se déployer et remplir d'un quintuple rang de légionnaires tout le côté nord de la plaine, d'un développement de 700 à 800 mètres seulement.

Pressés, acculés contre des rochers par les forces prépondérantes de Caninius, les compagnons de Drappes et Drappes lui-même durent périr ou se rendre.

Les alluvions si souvent bouleversées et affouillées depuis dix-neuf siècles par les débordements de la Dordogne ne pouvaient guère me faire espérer de retrouver des vestiges et des débris de la bataille; et d'ailleurs, les ressources étaient insuffisantes. Mais les tumulus du Pech-Grand promettaient une moisson que mon fils recueillit pendant trois jours dans le sein de la douzaine de tombelles qui furent éventrées.

L'une d'elles comprenait neuf logettes où gisaient des ossements; d'autres avaient reçu deux, trois et quatre corps.

Il est vraisemblable que 250 à 300 braves dorment depuis près de deux mille ans sur ce théâtre des dernières luttes de la liberté gauloise.

En outre de nombreux ossements, quelques débris de fer et de bronze, sans caractères bien distincts; furent recueillis, et sont déposés au musée de Saint-Germain. Les objets les plus intéressants sont une fibule de bronze et un bracelet de fer. Deux perles de collier, de pierre tendre de couleur blanche (de calcaire), furent trouvées au milieu des ossements.

Partout des fragments de mâchoires, aux alvéoles peuplées de leurs dents assez bien conservées, démontrent que cette terre fut

la sépulture d'hommes jeunes encore. Dans ces tombelles, les débris caractéristiques de poterie étaient en abondance.

Pendant que ce travail s'accomplissait au Pech-Grand, sous la direction de mon fils, à Puy-d'Ussolud mes ouvriers débarrassaient des 3 ou 4 mètres de terrain de recharge le bassin de l'antique fontaine gauloise, située à une élévation de 27 ou 28 mètres au-dessus du niveau de la vallée que baigne la Tourmente.

Guidé, comme je l'ai déjà dit, par certaines indications étudiées depuis plus d'une année, j'avais eu l'heureuse fortune de porter la pioche sur l'emplacement précis où venaient s'abreuver les *oppidani*. Le chantier, sur ce point, était ouvert depuis trois jours à peine, que la cuvette, naturellement formée par quatre blocs rocheux (calcaires du lias), rendait deux fers ou traits de catapulte et huit pointes de flèche à une barbe, ainsi que de nombreux fragments de poterie gauloise.

Cette cuvette ou bassin, déblayée des terres et des gravois qui l'emplissaient sur une profondeur de plus de 3 mètres, une large fissure ouverte dans un de ses angles me dénonça le point où l'eau, venue des entrailles de la montagne, faisait irruption dans la fontaine.

Le bruit intense et caractéristique d'une chute d'eau voisine signalait évidemment la présence, à quelques mètres, de la galerie souterraine creusée par les mineurs de César¹.

Ce résultat était obtenu dès le 2 juin au soir, après six jours de travaux.

Dès ce moment, le problème me sembla résolu; car, en même temps que l'antique source était déblayée, d'autres ouvriers, occupés à ouvrir une tranchée sur la plate-forme du ressaut, à 8 ou 9 mètres environ au-dessous de la source, mettaient à découvert, sous 2 mètres de terrain de recharge, toute une assise de débris de charbon, de pierres brûlées et de terres calcinées. Cette

¹ Pour démontrer l'identité de ce bassin avec celui où venaient s'abreuver les *oppidani*, je rappellerai qu'à la suite des pluies du mois de février dernier, les eaux venues de l'intérieur du massif en reprirent possession pendant plusieurs jours, et formèrent un courant rapide en s'épanchant par-dessus les bords de la cuvette.

façon d'assise, où les matières dont s'agit étaient entremêlées et tassées, présentait une épaisseur, une puissance variant entre 10 et 15 centimètres.

Ces débris de charbon, ces terres calcinées par le feu, dénonçaient avec évidence et les engins incendiaires lancés du haut des remparts de la place, et les ouvrages romains (*agger* et *vineæ*) qui furent la proie des flammes. A 5 ou 6 mètres en contre-bas de ce premier point, une seconde plate-forme offrit les mêmes vestiges, et tout semble démontrer que l'une des extrémités de l'*agger* supportant la tour s'appuyait sur cette plate-forme, placée ainsi à 1/4 ou 15 mètres en contre-bas du niveau du bassin de la fontaine.

La tour romaine, de dix étages (environ 60 pieds romains), devait dès lors dépasser et dominer de 15 à 20 pieds le faite de la fontaine : « *superare fontis fastigium.* »

Le site de cette fontaine étant à 18 ou 20 mètres en contre-bas du sommet de l'escarpement qui le commande, et cet escarpement étant surmonté, à son tour, d'un rempart de 5 à 6 mètres, dont la trace est partout visible sur ce versant, il en résulte que, pour élever la tour au niveau du rempart, il eût fallu doubler au moins son élévation et la porter à 120 ou 130 pieds romains. Ainsi se comprend l'expression latine : « *Id enim nullis operibus effici poterat.* »

Pour doubler la hauteur de la tour de bois, il eût fallu tripler au moins la largeur de sa base, renforcer et tripler aussi la largeur de l'*agger*, et l'on se rendra compte des difficultés, des impossibilités d'une semblable entreprise, en se rappelant que ces ouvrages furent établis par César à grand travail et au milieu d'attaques et de luttes continuelles : « *E regione ejus vineas agere adversus montem et aggerem instruere cœpit magno cum labore et continua dimicatione*¹. »

Depuis dix-neuf siècles, par l'effet des alluvions entraînées et accumulées par la Tourmente, le fond de la vallée a dû s'élever d'au moins 4 ou 5 mètres. (Il existe des points de repère qui, pris pour terme de comparaison, démontreraient, au besoin, la vérité de cette assertion.)

¹ *Guerre des Gaules*, VIII, XLII.

La hauteur de l'*agger*, vers le point le plus éloigné de la source, devait être de 60 pieds, ainsi que le mentionnent certaines éditions des Commentaires, et non pas seulement de 9 pieds, comme l'indiquent les récentes éditions. Cette élévation de 9 pieds eût constitué un ouvrage si peu important que l'historien ne l'eût vraisemblablement pas mentionné. En admettant 60 pieds, comme la topographie semble l'exiger, Hirtius avait ainsi l'occasion de relever le courage et la ténacité des armées romaines.

Quoi qu'il en soit, cette même topographie démontre que, sur le versant ouest de Puy-d'Ussolud, présentant le côté le plus accessible de la place, les Cadurques, du haut de leurs remparts, dominaient les troupes de César d'environ 50 mètres.

C'est ainsi que l'on s'explique comment le conquérant, tout en méprisant les 7 à 8,000 défenseurs (peut-être moins) d'Uxellodunum, « *etsi paucitatem contemnebat,* » jugea utile à ses desseins de se rendre en personne devant la place et d'y concentrer les deux tiers de son armée, six légions et demie, toute sa cavalerie et des corps d'auxiliaires, c'est-à-dire 45 ou 50,000 hommes.

C'est ainsi également que devant Puy-d'Ussolud seul on comprend la version de Paul Orose, écrivant ce qui suit, d'après un livre, aujourd'hui perdu, de Suétone : « *Itaque certior per nuntios factus Cæsar adcurrit; circumspectisque omnibus videt, si expugnare vi moliatur, ludo et spectaculo hostium delendum esse exercitum suum; unum solum esse præsidii si quo modo hostes aqua arceantur.* »

Les premières découvertes dont j'ai parlé une fois obtenues, je dus me mettre en quête de cette galerie souterraine qui devait fournir le suprême et irréfutable témoignage en faveur de l'attribution d'*Uxellodunum* à la montagne d'Ussolud. Une première tranchée fut ouverte; mais les infiltrations des eaux délogèrent bientôt les ouvriers.

En faisant une saignée de déversement à cet ouvrage, il eût été possible de conjurer le danger et les inconvénients éprouvés par les manouvriers obligés de travailler les jambes nues dans une eau glaciale, mais il eût fallu faire disparaître le lavoir des habitants de Loulié. Le propriétaire du sol ne m'ayant accordé l'autorisation

de fouiller qu'à la condition de respecter ce lavoir, je dus faire de nécessité vertu, et ouvrir à quelques mètres plus haut une nouvelle tranchée. Après avoir soulevé et déplacé 1^m,50 de terres de recharge, l'outil des travailleurs arriva à un banc sous-jacent de tuf assez rebelle à la sape.

Le produit des souscriptions étant alors épuisé, l'argent mis par le conseil général à la disposition de la commission administrative dut intervenir pour mener à fin l'œuvre entreprise.

La suite des travaux fut donc accomplie avec les fonds votés par le conseil général du Lot; la commission, qui s'était réunie pour la première fois le 10 juin, ayant pu apprécier les découvertes déjà faites et les résultats promis, voulut bien me charger de continuer à diriger les travaux.

La tranchée dont j'ai parlé fut poursuivie en plein massif tufier et approfondie d'environ 5 mètres.

Au milieu des terres éboulées recouvrant ce massif, il fut recueilli cinq gros clous ayant relié les charpentes de l'*agger* ou des mantelets, un trait de catapulte et sept fers de flèche, aussi bien que de nombreux fragments de poteries gauloises et romaines.

Ces dernières consistaient en tessons d'urnes à culot, dont quelques-uns renfermaient un conglomérat composé de cendres et de charbons, déposés en partie au musée de Saint-Germain, et dont partie est encore en ma possession. Examinés avec soin, ces conglomérats semblent représenter les restes de corps humains incinérés. Ces urnes romaines durent donc recevoir des débris des corps des soldats ou des chefs romains qui avaient été les victimes de la guerre. Les Commentaires disent, en effet, combien l'action fut acharnée sur ce point. Lorsque la ruse et la diversion de César eurent fait rentrer les assaillants gaulois dans l'intérieur de la place, les Romains, restés maîtres du théâtre de la lutte jusqu'à pouvoir éteindre l'incendie qui dévorait leurs ouvrages, durent très-certainement enfouir les urnes contenant la cendre des leurs sur le sol même qui avait bu leur sang. Beaucoup de ces urnes, où il n'existait à l'intérieur aucun débris humain, avaient dû être employées à transporter l'eau qui servit à éteindre l'incendie. Toujours est-il que, par les fragments recueillis alors, ou par ceux qui

furent ramassés plus tard, lorsque les sapeurs du génie de la Garde furent envoyés sur les lieux par les ordres de l'Empereur, on est porté à se dire que les débris d'un autre âge existant sur ce territoire circonscrit seraient assez nombreux pour faire le chargement d'un wagon de chemin de fer.

J'ajouterai qu'une quantité innombrable de cailloux roulés, de nature granitique, se rencontrent également dans le sous-sol.

Ces cailloux, ramassés à l'avance sur les bords de la Dordogne, furent très-certainement des projectiles, des armes dangereuses aux mains des Gaulois occupant les murs d'Uxellodunum. Leur agglomération sur ces points ne peut avoir d'autre origine, car le fleuve n'a jamais pu remonter jusqu'à cette hauteur du vallon de Loulié ni s'élever jusqu'à cette altitude du revers de la montagne.

Au surplus, ces cailloux, parfaitement caractéristiques, ne se rencontrent pas le long des versants plus rapprochés même de l'ancien courant du fleuve, où des chocs ennemis ne se produisirent pas. D'énormes blocs de roche portant l'empreinte des flammes indiquent aussi qu'ils furent roulés et lancés des hauteurs contre les ouvrages des assiégeants. Je n'oublierai pas de signaler encore une circonstance digne de tout l'intérêt et de toute l'attention de la science et de l'histoire : c'est la présence de quatre pointes de flèche de silex, trouvées engagées à 1 mètre et à 1^m,50 de profondeur dans le massif tufier. Il est évident que ces projectiles, envoyés par moi à l'Empereur, sont antérieurs de plusieurs siècles à la conquête romaine. Il en est de même de quelques petits fragments de poterie celtique engagés également dans ce banc tufier, à 50 centimètres et à 1 mètre de profondeur.

La présence du tuf s'explique par les sels calcaires (carbonate de chaux) tenus en suspension dans les eaux de la fontaine gauloise; ces eaux, débordant du bassin et s'épanchant en nappes sur les terrains inférieurs, avaient, à travers les âges antérieurs à César, déposé successivement le carbonate tenu en suspension, et formé ainsi un banc de calcaire tufier dont la puissance paraît être de 8 à 10 mètres. Ce fut à travers ce banc que les mineurs romains durent creuser une partie de leur galerie souterraine.

Revenant à la tranchée que chaque jour approfondissait et

approchait de la voûte de la galerie, j'ajoute que cette galerie fut effondrée le 19 juin 1865. Ce tunnel formant un coude en retour sur le point même où la pioche en effondra la voûte, le soleil put éclairer deux sections de l'ouvrage romain. Seulement ces deux parties constituant le point le plus bas de la galerie, des vases, des argiles du lias, entraînées par les eaux, en avaient à peu près rempli la capacité. Entre leur niveau et l'arête de la voûte en plein cintre il n'existait plus qu'un vide de 10 à 12 centimètres d'élévation, par où les eaux s'épanchaient. Ce fut avec une vive émotion, je l'avoue, que ma main saisit la tringle de fer (la barre à mine) avec laquelle je sondai et la hauteur et la largeur de cette galerie; mais la question fut résolue à mes yeux lorsque le fer, s'enfonçant dans les vases, me permit de constater que la galerie présentait, sous voûte, une hauteur de 1^m,80, et qu'une seconde épreuve témoigna que sa largeur d'une paroi à l'autre était de 1^m,50.

La démonstration était faite : c'était là une œuvre de main d'homme, et deux mineurs romains avaient pu et dû y saper le tuf côte à côte.

Au moyen de la tranchée faite et tracée en prévision d'un besoin de dérivation des eaux, je pus conduire ces eaux sur un autre point et permettre ainsi aux ouvriers d'enlever plus aisément les vases et les débris calcaires accumulés dans la portion inférieure de la galerie.

Bon gré mal gré, cette besogne ne put se faire qu'en dégageant l'orifice des 4 ou 5 mètres de terre qui l'obstruaient et en sacrifiant le lavoir dont j'ai déjà parlé. Le propriétaire du terrain et les habitants du village se résignèrent à ce sacrifice, sur ma promesse de rétablir plus tard toutes choses dans un meilleur état. Cette promesse n'a pu encore être exécutée, mais elle le sera, même à mes frais, s'il ne m'est pas possible d'éveiller d'autres bons vœux.

Le déblai de l'orifice fit rencontrer les pieds-droits d'anciens blindages, et jusqu'à des planchettes de chêne de près de 1 mètre de longueur. Ce bois était arrivé à la couleur et à la dureté de l'ébène. Quelques-uns de ces fragments sont déposés au musée

de Saint-Germain. La texture ligneuse a été conservée parce que ; enfouis sous des vases argileuses, ces fragments n'étaient pas en contact permanent avec les eaux incessamment renouvelées, coulant et passant par-dessus ces mêmes vases, et que dès lors les sels calcaires n'avaient pu s'attacher, se déposer sur le bois et l'encastrent dans des cristallisations.

Un tout autre résultat s'était produit dans la partie supérieure et déclinée de la galerie ; là, en effet, le vide existait depuis l'aire jusqu'à la voûte du tunnel.

Seulement, quand les blindages s'étaient écroulés sous l'action du temps ou sous la pression des voûtes, qui çà et là offraient des parties de tuf détachées, les pièces de bois avaient été mises en contact immédiat avec l'eau qui les lavait sans cesse ; les sels calcaires, en se déposant, avaient fini par emboîter, par encastrent entièrement le bois, qui à la longue s'était pourri dans cette enveloppe incessamment épaissie ; si bien que, lorsque la pioche souleva ces blocs de cristallisation, des vides existaient à l'intérieur, présentant et la forme des blindages, et jusqu'aux fibres du bois. En un mot, c'était là comme un moule, une matrice donnant les dimensions et l'ancienne configuration des bois, aujourd'hui pourris et tombant en poussière.

Vingt-trois mètres environ de cette galerie furent ainsi déblayés et reconnus. Quelques parties des pieds-droits latéraux des blindages adhèrent encore à la roche ; mais le bois en est complètement pétrifié.

J'ai dit qu'au point où la tranchée creusée dans le tuf avait rencontré et brisé la voûte de la galerie, celle-ci présentait un coude prononcé.

Après avoir creusé environ 6 mètres sur une ligne droite et horizontale, les mineurs romains rencontrèrent un banc de marnes du lias, dures, consistantes et plus rebelles au pic que le tuf lui-même.

Ils contournèrent alors ce banc sur un développement d'environ 4 mètres, de sorte que la retombée droite de la voûte s'appuyait sur la marne du lias ; plus loin ils reprirent la ligne ascendante qui devait les conduire aux approches du bassin de la source et

leur permettre de couper le canal d'alimentation venant de l'intérieur de la montagne.

Mais ce retour offrit un obstacle : un bloc de roche du lias, d'une hauteur de plus de 1 mètre, leur barrait le chemin.

Attaquer ce bloc c'était perdre du temps, et César avait hâte d'en finir. Les mineurs franchirent donc l'obstacle, en surélevant d'autant la voûte de la galerie, et continuèrent leur besogne en s'élevant successivement, selon la gradation de la pente de la montagne. Quand les eaux furent dérivées et coulèrent dans la galerie, elles formèrent, comme elles forment encore, une chute de plus de 1 mètre, au point barré par le bloc dont il vient d'être parlé.

Cette chute me permit de calculer le débit de la source vers le milieu du mois de juillet 1865. A cette époque, et malgré une assez grande sécheresse, le courant donnait de 68 à 72 litres d'eau par minute. La supputation ne put être exacte, parce que quelques minces filets échappaient au vase de bois qui recevait le courant principal.

En admettant 70 litres par minute, le débit atteignait 4,200 litres par heure, et plus de 100,000 litres, soit 100,800 litres par jour, quantité suffisante pour abreuver une population accidentelle de 20,000 âmes et autant de bouches d'animaux, chevaux, bœufs et moutons.

Informé du résultat des fouilles par une lettre qui fut mise sous ses yeux le 1^{er} ou le 2 septembre dernier, l'Empereur voulut bien envoyer à Puy-d'Ussolud M. Stoffel et M. de Reffye, ses officiers d'ordonnance.

A la vue des résultats obtenus, M. le commandant d'artillerie baron Stoffel fit connaître ses impressions à Sa Majesté, et lui demanda l'autorisation de m'appeler auprès de lui afin de continuer les travaux commencés. Une dépêche télégraphique du 19 septembre apporta l'assentiment de l'Empereur à la mesure proposée, et, sur une lettre de M. Stoffel, je me rendis de nouveau à Puy-d'Ussolud.

Quelques jours plus tard, un peloton de sapeurs du génie de la Garde arriva à Saint-Denis, près Martel, et, dès le lendemain, les

fouilles furent reprises par ces militaires aux abords de la fontaine. M. de Reffye se consacra à la levée des plans, et M. Stoffel dirigea les fouilles exécutées par des gens du pays, afin de retrouver la contrevallation romaine.

La pluie contraria quelque peu les travaux; mais sur *Pech-du-Mont*, désigné dans mes brochures comme le site où campèrent les deux légions de Caninius, à leur arrivée devant la place, M. Stoffel retrouva et poursuivit, sur un développement de plus de 400 mètres les fossés de circonvallation dont le lieutenant de César avait protégé ses campements.

Ce double fossé, au profil arrondi, simulant un demi-cercle, avait dû présenter une profondeur de 5 pieds romains (environ 1^m,40), les terres extraites formant un parapet d'une hauteur égale.

La hauteur du fond de la cuve au sommet du parapet avait dû constituer une défense d'environ 9 ou 10 pieds d'élévation, très-suffisante pour arrêter le premier choc d'une attaque gauloise.

Cette ligne de défense coupant, en travers des pentes sensiblement déclives, une sorte d'amphithéâtre qui se continuait derrière la ligne, la position des Romains placés en arrière de cette ligne dominait, commandait les terrains d'approche et donnait aux légionnaires un grand avantage sur les assaillants gaulois placés en contre-bas.

Revenant aux fouilles des sapeurs du génie, j'ajoute que, sous l'effort de leurs bras bon nombre d'objets sans caractères bien intéressants furent encore découverts; des poteries romaines et gauloises furent recueillies par fragments infinis.

Une vingtaine d'autres flèches furent ramassées, ainsi que trois fers ou traits de catapulte en fort bon état.

Vingt-quatre ou vingt-cinq gros clous furent trouvés au milieu des débris de charbon et de glaise calcinée; enfin une *hache-pioche*, d'une longueur de 43 centimètres, fut également recueillie au milieu d'une couche de cendres et de charbons. Le manche de cette arme avait été brûlé, mais la portion qui était engagée dans l'œil ou douille du fer y adhérait encore à l'état de charbon. La surface déblayée par les premiers et les derniers travaux, sur une

profondeur de 1 à 2 mètres, à travers un sol desséché et ayant presque la dureté de la pierre, présente une étendue de 60 à 70 mètres carrés; et, sur cet espace restreint, il a été recueilli trente clous de dimensions diverses ayant lié les charpentes romaines, six fers ou traits de catapulte, trente-six pointes de flèche de fer et la hache dont il a été parlé.

Les recherches faites antérieurement sur le plateau et sous quelques tumulus qui s'y trouvent ont produit un long fragment de cercle de roue, trois fibules de bronze, quatre fragments de bracelets, plusieurs anneaux, deux bagues dites *chevalières* et cinq petites médailles gauloises. Tous ces objets sont aussi déposés au musée de Saint-Germain.

Paris, le 10 mai 1866.